

# **L'édition d'ouvrages scientifiques des sociétés savantes en archéologie et patrimoine**

## **The scientific books edition of the archaeology and heritage learned societies**

Aurélié Nicolas, doctorante, Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (LERASS)

Patrick Fraysse, Maître de conférence, Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (LERASS)

### **Résumé**

En archéologie et patrimoine, outre la publication dans des revues scientifiques, l'édition d'ouvrages semble d'usage assez courant. C'est ce que nous nous proposons d'étudier à travers l'exemple de quatre sociétés savantes, organes s'assignant la mission de diffuser des connaissances. Après une définition de la notion de société savante et un panorama des types de publications scientifiques qu'elles proposent, nous étudierons les différents dispositifs info-communicationnels qu'elles ont pu mettre place et les formes d'hybridation qui en découlent, pour dégager finalement des enjeux liés à la publication et à l'édition pour ces groupements d'érudits.

In archaeology and heritage, in addition to publication in scientific journals, publishing books seems fairly common use. This is what we propose to study through the example of four learned societies, organs assuming the task of disseminating knowledge. After a definition of learned society and an overview of types of their scientific publications, we study various info-communicational devices that have been put up and forms of hybridization resulting, and we finally identify stakes related to publishing and editing for these groups of learned.

Alors que les institutions évaluatrices de la recherche semblent affirmer la volonté d'accentuer la part de la production d'articles dans des revues certifiées, la part d'autres supports éditoriaux reste peu explorée dans l'ensemble des travaux visant à mettre en lumière la production de connaissances dans le monde de la recherche. Parmi ces supports, la place de l'ouvrage semble assez importante en archéologie et patrimoine. Or, dans ces domaines, les sociétés savantes remplissent une fonction de diffusion et se présentent comme lieu de mise en valeur des travaux scientifiques. À la fois espace de socialisation, vivier d'auteurs, vitrine d'une discipline, éditeur à part entière, dans quelles circonstances et de quelle manière les sociétés savantes interviennent-elles dans le processus de production et de diffusion des textes scientifiques ? Le rapport entre les missions qu'elles se donnent et l'activité d'édition qu'exercent certaines d'entre elles nous paraît devoir être interrogé, en s'attachant particulièrement aux critères de représentativité d'une discipline et de scientificité des écrits.

À partir de quatre organismes sélectionnés : une fédération de sociétés savantes, le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques et trois autres organismes reconnus par cette fédération : la Société française d'archéologie, la Société archéologique du Midi de la France et le Centre d'études historiques de Fanjeaux, nous tenterons, en premier lieu, d'identifier les diverses associations réunies sous l'intitulé société savante et nous dresserons un panorama des types de publications proposés. Dans un deuxième temps, nous analyserons l'implication de ces sociétés dans l'édition ou dans l'aide à la publication destinée à un marché restreint de spécialistes. Enfin, nous tenterons d'analyser les enjeux de la publication ou de l'édition de textes scientifiques pour ces sociétés savantes.

## **1. Sociétés savantes et publication scientifique : panorama**

Les sociétés savantes sont particulièrement nombreuses en histoire, archéologie et patrimoine. La recherche et la publication occupent en effet de très nombreux intellectuels et notables dans les départements. En histoire justement, un regroupement des sociétés a été opéré au sein du Comité des travaux historique et scientifique dont le champ de recherches s'est élargi à l'archéologie, aux sciences, à l'économie et à la sociologie dans le courant du XIXe siècle. Grâce à des correspondants, les archives sont visitées et les bibliothèques explorées dans toute la France. La définition de la notion de société savante et la panoplie des publications qu'elles proposent, dessinent un panorama kaléidoscopique de la recherche archéologique et de la diffusion des connaissances sur le patrimoine français, notamment monumental, sur lequel nous nous centrerons.

### **1.1. Qu'est-ce qu'une société savante ?**

Les historiens ont montré l'importance du phénomène de regroupement intellectuel que ce soit pour les académies d'Ancien Régime ou pour la sociabilité des « savants » des XIXe et XXe siècles. Le nombre important de ces groupements formant une véritable « nébuleuse de microcosmes socioculturels » (Chaline, 1995) à l'échelle nationale, fait que leur rôle intellectuel et culturel et leur action dans la recherche et la diffusion du savoir connaissent des réalités très variées que nous avons essayé de comprendre dans une étude précédente (Couzinet dir. et al., 2009). Une Société savante a pour finalité de s'occuper de travaux d'érudition, de savoir humaniste et de sciences expérimentales. Derrière ce vocable générique de société savante se cache aujourd'hui une réalité très variée qu'il s'agit d'organiser. Pour limiter les confusions des appellations traditionnelles de sociétés académiques ou sociétés savantes nous proposons, en reprenant le vocabulaire de Régis Bertrand (Bertrand, 1996) et de Caroline Barréra (Barréra, 2003), un classement en 3 catégories : « société scientifique », au centre de notre propos, mais aussi « société de savoir » et « société de culture ».

Une société scientifique produit et diffuse de la recherche, ce qui la distingue d'un nombre important d'associations, qui se contentent de vulgariser ou de consommer du savoir. Polyvalentes ou spécialisées, anciennes (les académies d'Ancien Régime) ou de création plus récente, elles s'adonnent à la recherche scientifique et au renouvellement de ses méthodes. De leur côté, les sociétés de savoir ont une attitude simplement cumulative des connaissances. Les érudits locaux des sociétés académiques départementales, les membres des clubs généalogiques, les sociétaires de regroupements professionnels (Académie de législation ou Société de géographie à Toulouse par exemple) sont les acteurs de ces organisations « non-scientifiques ». Enfin, les sociétés de culture (ou associations culturelles) ont pour principal objectif de se retrouver pour partager des activités culturelles de type voyages, visites d'expositions,

conférences sur des thèmes variés. Les associations d'amis de musées ou de bénévoles œuvrant à la restauration du patrimoine sont les exemples les plus courants.

## 1.2. Les publications des sociétés savantes

Dans l'étude portant sur les publications annoncées par les 1194 sociétés répertoriées par le CTHS et le Ministère délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche (Couzinet dir. et al., 2009) nous avons observé que la terminologie utilisée pour définir les publications n'indique pas toujours le type de document dont il est question. Un même terme peut désigner des formes de publications différentes d'une société à une autre.

Tout d'abord, la désignation générique revue semble prendre trois déclinaisons différentes. La *revue scientifique* (Boure, 1993) se distingue par sa fonction (diffuser des résultats de recherche et les conditions de leur obtention), son contenu (des travaux scientifiques, des discussions visant à faire progresser la science), la spécificité de sa production et de sa distribution (souvent assumées par des chercheurs eux-mêmes) et le processus d'acceptation des articles publiés. Sa diffusion est internationale et son indexation dans des banques de données scientifiques reconnues est courante. Ensuite, la *revue locale*, principalement descriptive, est plutôt centrée sur des préoccupations territoriales (monuments et sites patrimoniaux) (Couzinet, Normand, à paraître). Ce sont généralement les publications des sociétés de savoir, dont les contributions ne sont pas évaluées. Enfin, la *revue professionnelle* s'intéresse plutôt aux problèmes pratiques d'une profession, même si des chercheurs y sont présents (Gagnon-Arguin, 1992). La forme d'évaluation des revues scientifiques est parfois adoptée.

D'autres désignations de publications régulières s'apparentent à l'une ou l'autre de ces trois catégories de revues, notamment *Bulletin*, *Cahiers* et *Mémoires*. Ces derniers diffèrent des publications à vocation essentiellement informative et descriptive comme le rapport de travail, le compte rendu ou la lettre d'information.

L'histoire et l'archéologie sont des disciplines qui se prêtent particulièrement à l'utilisation d'autres supports pour diffuser la science et évaluer les chercheurs. Nous opposons aux termes précédemment étudiés la notion d'ouvrage : « production de l'esprit, se distinguant d'œuvre en ce qu'il désigne un livre particulier considéré concrètement sous sa forme d'écrit, dans sa façon » (Rey, 1995 : p. 2511). Entre en premier lieu dans cette catégorie, le livre. Par la somme de travaux qu'il représente, il est le support de prédilection des recherches plutôt achevées. Se pose ensuite la question des actes de congrès ou de colloques et des monographies (qui présentent l'état d'une question scientifique, l'histoire globale d'un monument ou d'un site). En effet, ces deux types de publications peuvent trouver à la fois leur place au sein d'une revue scientifique et sous forme d'un livre.

On peut considérer qu'un ouvrage scientifique est caractérisable par : son contenu (des résultats de recherches abouties validés par les pairs) ; un processus éditorial spécifique (sélection des textes par un comité d'experts de la discipline, écriture ou réécriture en étroite collaboration avec un directeur de collection) ; le vocabulaire employé (s'adressant à un public de spécialistes) et la présence d'un appareil critique (notes, bibliographie, sources citées). Les ouvrages scientifiques sont généralement insérés dans des collections, dirigées par un éminent chercheur de la discipline, au sein du catalogue d'une maison d'édition reconnue.

## 2. Exemples de dispositifs info-communicationnels de sociétés savantes

La question de la diffusion des connaissances et de la nécessité de publier pour les chercheurs (mais aussi pour les professionnels ou les amateurs dans le domaine du patrimoine, quoiqu'il n'y ait pas les mêmes enjeux, de carrière notamment) est bien connue. Même si le système de diffusion de la recherche archéologique a connu une évolution ces quelques dernières années, due aux changements opérés par les responsables éditoriaux des revues scientifiques et l'apparition des nouveaux supports électroniques, la revue reste néanmoins le moyen principal de diffusion des connaissances artistiques, architecturales ou archéologiques et partant de la diffusion de l'idée de patrimoine dans la société. Cependant la publication d'actes de colloques, de congrès ou de monographies sous la forme de livres auto-édités ou sous la forme de numéros spéciaux de revues est de plus en plus courante.

### 2.1. Auto-édition et publications périodiques

L'exemple de la Société française d'archéologie est symptomatique de ces sociétés scientifiques qui pratiquent l'auto-édition. Depuis sa création en 1834, elle maintient deux publications de référence dans le domaine de l'archéologie monumentale : une revue trimestrielle, le *Bulletin monumental* et un volume annuel d'actes de congrès, les *Congrès archéologiques de France*. Depuis 1997, un des numéros du *Bulletin monumental* est consacré à une monographie d'édifice ou à un dossier sur une question particulière. Les catégories de publications listées ci-dessus sont ici transformées pour les besoins des chercheurs qui trouvent dans ce numéro thématique le moyen de publier sous une forme particulière, tout en restant dans le dispositif de publication de la revue, qui se voit alors hybridée.

C'est également ce que nous avons observé avec la *Société Archéologique du Midi de la France* (SAMF), société savante toulousaine qui réalise un travail d'étude des monuments méridionaux. Elle a édité, depuis sa création en 1832, deux revues, le *Bulletin de la SAMF* et les *Mémoires de la SAMF*. Ces deux publications ont connu des périodicités variables mais depuis deux décennies elles sont réunies dans un même volume annuel sous le nom de *Mémoires de la SAMF*.

Une première étude de cette revue et de sa version électronique, nous avait permis d'évaluer sa place parmi les revues archéologiques et son audience dans les réseaux académique ou universitaire (Frayse, 1999). Il nous a alors été possible de constater que, de 1832 à 2003, 64 tomes ont été publiés représentant 16190 pages d'articles. Dans cette longue période, 7 numéros de la revue ont été consacrés à une étude monographique ou aux actes de journées d'étude. La publication sous la forme proche de l'ouvrage n'est donc pas la spécialité de la SAMF mais c'est une pratique récurrente qui permet de sortir des cadres stricts de la revue et du format de l'article. Le cadre de la revue paraît donc à la fois facilitateur et contraignant. Il permet une reconnaissance institutionnelle et intègre des circuits de financement balisés. Innover dans de nouvelles formes est alors difficile au point que les solutions observées partent de ce dispositif pour le contourner et en dépasser les frontières. Le numéro spécial de la revue et la monographie sont alors des solutions commodes.

## 2.2. Le CTHS : éditeur des sociétés savantes

Le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS) est un institut dépendant de l'École nationale des chartes. Lieu de rencontre de la recherche publique et de la recherche associative, il a la tutelle de plus de 2100 sociétés savantes qu'il recense.

Chaque année depuis 1861, le CTHS organise le congrès de ses sociétés. Congrès interdisciplinaire réunissant plus de 700 participants et 400 communications, il répond à la mission de favoriser les échanges entre la recherche associative, les études doctorales et la recherche universitaire. De surcroît, cet organisme est constitué d'une branche spécifique : les *Éditions du CTHS*. Il est l'un des plus vieux éditeurs français et publie, depuis 1834, des ouvrages de recherche et d'enseignement supérieur. Il édite chaque année 25 nouveautés. Son catalogue est actuellement riche de 300 titres. Son site internet permet une recherche multicritère dans le catalogue. Le menu déroulant des collections réunit 41 titres que l'on peut répartir en deux catégories : les uns évoquent un type de document particulier (bulletins, mémoires, actes de congrès, actes de colloques, etc.), les autres font référence à une discipline ou sous discipline (Archéologie et histoire de l'art, Histoire, etc.). Ces derniers réunissent, entre autres, des monographies sous forme de livres et des ouvrages issus de travaux universitaires (de thèses, par exemple). Nous avons donc, avec l'exemple du CTHS le cas d'un institut, fédération de sociétés savantes, assumant depuis sa création la responsabilité d'un éditeur commercial.

## 2.3. Liens avec un éditeur privé

Le Centre d'études historiques est un comité d'historiens sous l'autorité duquel est organisé chaque année depuis 1965, un colloque, dans le village de Fanjeaux. Ouvert au grand public et consacré à un thème spécifique de l'Histoire religieuse du Languedoc au XIII<sup>e</sup> et au début du XIV<sup>e</sup> siècle, il est placé sous le patronage conjoint de l'Institut catholique de Toulouse, du laboratoire FRAMESPA (France méridionale et Espagne, Histoire des sociétés du Moyen Âge à l'époque contemporaine) de l'Université de Toulouse II - Le Mirail et du laboratoire CREPMA (Centre de recherche sur les pays de la Méditerranée au Moyen Âge) de l'Université de Montpellier III - Paul Valéry. Soucieux du nombre croissant d'ouvrages contestables abordant l'histoire religieuse des régions du Midi et rédigés par des auteurs sans formation historique, le dominicain Marie-Humbert Vicaire, professeur à l'université de Fribourg et le chanoine Etienne Delaruelle, professeur à l'Institut catholique de Toulouse, ont collaboré à l'instauration de ces sessions scientifiques.

Dès l'origine, les actes de ces colloques sont édités dans un volume des *Cahiers de Fanjeaux*. Il s'agit d'une publication scientifique annuelle, évaluée par un comité, qui s'inscrit dans la collection Histoire religieuse du Languedoc au XIII<sup>e</sup> et au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Si les auteurs sont des universitaires, les *Cahiers de Fanjeaux* sont particulièrement appréciés des spécialistes comme du grand public.

Le Centre d'études historiques est à la fois comité d'organisation des Colloques d'Histoire du Languedoc (XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> s.) et comité de publication des *Cahiers de Fanjeaux*. L'édition de ces cahiers est assurée depuis 1966 par une maison d'édition privée et familiale, implantée à Toulouse depuis 1839 : la maison Privat. Dès l'origine, cet éditeur se spécialise dans l'édition religieuse d'une part, l'édition d'histoire nationale et locale d'autre part, et l'édition régionaliste enfin. Les *Cahiers de Fanjeaux* s'inscrivent donc particulièrement dans la politique éditoriale de Privat.

### **3. Les enjeux**

Notre étude nous permet de distinguer des enjeux liés à deux activités de nature différente. D'une part, on note un besoin de publication récurrent dans chaque société, c'est-à-dire un besoin de rendre publiques des recherches internes. D'autre part, certaines sociétés seulement pratiquent l'édition, c'est-à-dire la prise en charge de tout le processus technique et professionnel du métier d'éditeur, à savoir la reproduction, la publication et la diffusion commerciale d'une oeuvre.

#### **3.1. Enjeux de publication**

Tout d'abord, au niveau de la société en tant que groupement de chercheurs, le besoin de publier s'identifie en relation avec les missions assignées de chacune d'entre elles. Comme la plupart des sociétés, le CTHS entend « développer les échanges entre recherche publique et recherche associative, entre enseignants, chercheurs et étudiants ». À ce titre, pratiquement toutes les associations de défense du patrimoine éditent un périodique. C'est à la fois un organe de liaison interne, un outil de suivi de la vie des sociétés et, pour les plus prestigieuses d'entre elles, l'occasion de se faire connaître du grand public. Les mémoires, en tant que « sélection de travaux d'ampleur et de qualité importantes » seraient plutôt des vitrines scientifiques (Chaline, 2005 : p 166). Les monographies et les livres, parfois issus des communications d'un colloque, sont proposés aux membres de l'association, mais sont aussi l'occasion d'une diffusion plus large vers un public plus important.

À l'image du CTHS, qui se donne pour mission de « contribuer à la diffusion et à la valorisation des connaissances historiques et scientifiques sur le territoire national, en Europe et dans le monde francophone », nombre de sociétés entendent jouer un rôle dans la diffusion, voire dans le renouvellement du savoir. Les enjeux sont alors doubles : d'une part, individuels et privés, les publications sont un gage de notoriété et un moyen de conservation des communications pour les membres pris individuellement (Chaline, 2005). Elles entrent en considération dans l'évaluation des chercheurs. D'autre part, concernant la collectivité, la reconnaissance du groupe et de ses travaux est en jeu, les publications scientifiques sont aussi perçues comme un moyen d'obtenir distinctions honorifiques et subventions (Chaline, 2005).

Même si des cadres de publication précis existent, dans les faits on s'aperçoit que la répartition des publications entre les différents supports de diffusion est assez souple. Les chercheurs ne sont pas cantonnés aux revues scientifiques alors que les sociétaires des académies trouvent ailleurs que dans leurs propres revues l'occasion de s'exprimer. Un auteur de qualité peut publier dans trois circuits (publications scientifiques, publications d'associations ou publications commerciales de vulgarisation). C'est une question d'opportunité, de positionnement ou de stratégie personnelle. Il arrive par exemple que certaines Académies publient les travaux d'universitaires. Par ailleurs on trouve encore, dans les revues de sociétés savantes, qui ont tous les critères de scientificité, des travaux de membres qui parfois ne sont pas toujours essentiels. La SAMF édite par exemple, numéros après numéros, et pour mémoire, les résultats des fouilles réalisées dans les années 1970 pendant les nombreux travaux d'urbanisation de Toulouse, alors que les préoccupations archéologiques des aménageurs étaient inexistantes. Les résultats scientifiques de cette archéologie « de prélèvement » ne sont alors pas conformes aux canons actuels de la science archéologique mais leur publication est le reflet de la vie « académique » des sociétés savantes, c'est à dire de la prise en compte de critères de notabilité ou de convivialité qui sont aussi, avec le développement et la diffusion d'écrits scientifiques, la marque de ces organisations hybrides.

### 3.2. Enjeux d'édition

En ce qui concerne l'action d'éditer à proprement parler, certaines sociétés s'en déchargent partiellement ou complètement et sous-traitent la partie industrielle de la réalisation, de la promotion et de l'acheminement des ouvrages. On dénote de la part du Centre d'études historiques la volonté de bénéficier de l'image d'un éditeur reconnu pour la publication ciblée de travaux à la fois historiques et régionalistes. Le comité du Centre d'études historiques assure la sélection des textes et se porte garant de la scientificité des écrits tandis que l'éditeur assume la partie financière, technique et commerciale de l'acte d'éditer.

Le CTHS, au contraire, se donne pour mission d'« assurer en matière de publications l'édition de textes, de répertoires, d'orientations de recherche, de bases de données et d'instruments de travail » et héberge, à ce titre une structure éditoriale à part entière. Pour les ouvrages issus d'une étude universitaire, par exemple, (thèses, manuels, actes de colloques par exemple), le CTHS demande un travail de réécriture de la part de l'auteur. Ce travail éditorial s'exerce en collaboration avec le directeur de collection et le responsable éditorial chargés de l'ouvrage au sein du CTHS. De la sélection des manuscrits à la mise en visibilité des ouvrages commercialisés, seules les activités de diffusion et de distribution sont déléguées. Dans ce cas, comme l'évoque Nick Evans, les enjeux de l'engagement dans l'action d'éditer des sociétés savantes « se justifient par la fourniture de services et d'avantages pour leurs communautés scientifiques particulières sur la foi des missions qu'elles se sont assignées. C'est bien le développement et l'épanouissement de leurs communautés scientifiques propres qui est la principale motivation justifiant leur engagement dans l'édition » (Evans, 2008).

C'est aussi répondre à un enjeu de communication important pour les sociétés savantes. La publication des numéros spéciaux du *Bulletin monumental* de la SFA permet, par exemple, un affichage spécifique sur les pages du site web. Les enjeux commerciaux ne sont pas loin non plus tant il est vrai qu'il est plus facile de toucher un public différent avec une monographie illustrée du château de Langeais ou de celui de Tancarville.

### Conclusion

C'est dans l'origine diverse des membres des sociétés savantes, amateurs ou spécialistes issus de l'Université ou professionnels du patrimoine, qui se retrouvent à intervalles réguliers pour échanger des informations, des connaissances ou des pistes de recherche, que se trouve le caractère hybride (Couzinet, 2000) des sociétés observées (Centre historique de Fanjeaux, SAMF ou SFA par exemple). Ce caractère s'explique dans le fait que ce ne sont ni des sociétés savantes classiques, lieu unique d'érudition et de sociabilité, ni des groupes de chercheur universitaire, ni une assemblée de professionnels. Elles sont tout cela à la fois, un espace de rencontre des chercheurs et des amateurs, désirant participer à la construction et à la diffusion de connaissances archéologiques nouvelles.

L'hybridation est également constatée dans la forme des publications qui utilisent des appellations variées pour s'exprimer. L'objet « revue », outil classique de la diffusion des connaissances archéologiques des sociétés savantes - qu'on l'appelle revue, mémoire, bulletin ou cahiers - forme un tout à la fois hétérogène et convergent. Cette panoplie de formes et de contenus permet d'insister sur la force de ce dispositif de diffusion des connaissances qui transcende l'hétérogénéité des pratiques et qui parfois, et dans certaines circonstances, mute vers le livre.

## Bibliographie

- BARRERA Caroline, 2003. *Sociétés savantes de Toulouse au XIXe siècle (1797-1865)*. Paris : Editions du CTHS. 435 p.
- BERTRAND Régis, 1996. Qu'est-ce qu'une société savante ? *Bulletin de liaison des sociétés savantes* n°1, p.1-2.
- BOURE Robert, 1993. Le territoire incertain des revues scientifiques. *Réseaux*, n°58, mars-avril, p.93-105.
- CHALINE Jean-Pierre, 1995. *Sociabilité et érudition, les sociétés savantes en France XIXe-XXe siècles*. Paris : Editions du CTHS. 167 p. .
- CHALINE Jean Pierre, 2005. Vulgarisation du savoir ou renouvellement scientifique ? *Bulletin de liaison des sociétés savantes* n°10, mars 2005, p. 3-4.
- COUZINET Viviane, 2000. *Médiations hybrides : le documentaliste et le chercheur de science de l'information*. Paris : ADBS,. 340 p.
- COUZINET Viviane (dir.) et al., 2009. *Sociétés savantes et publications numériques : aspects sociaux, techniques et juridiques*. Rapport pour le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Toulouse : LERASS.
- COUZINET Viviane, NORMAND Raoul, à paraître. *Revue locales, revues du local*.
- EVANS Nick, 2008. Les sociétés savantes aujourd'hui. In : SCHÖPFEL Joachim, 2008. *La publication scientifique : analyse et perspectives*. Hermès – Lavoisier. Chapitre 3, p. 69-81.
- FRAYSSE Patrick, 1999. Une société savante s'affiche sur le Net : Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France. In *Translations contractuelles : autour des revues électroniques*, actes du séminaire 1998-1999, vol. 6, LERASS. Equipe Information et communication entre chercheurs (ICC). Toulouse : LERASS, Université de Toulouse 3, p. 21-33.
- GAGNON-ARGUIN Louise, 1992. Réflexion sur les revues professionnelles : le cas de l'archivistique. *Documentation et bibliothèques*, oct.-dec., vol.38, n°4, p. 191-196.
- INTD-ER, BOULOGNE Arlette, 2004. *Vocabulaire de la documentation*. Paris : ADBS éditions, 334 p.
- REY Alain, 1995. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Littré ed.